

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/729-sofred-sauve-qui-pneu.html>

SOFRED : sauve qui pneu !

- Châteaubriant - Entreprises - Entreprises diverses -

Date de mise en ligne : mercredi 30 mai 2007

Description :

Le maire de Rougé savait que l'entrepreneur n'était pas fiable.

Un conseiller municipal de Rougé a même dû « demander pardon » pour avoir osé mettre en doute le sérieux de l'entrepreneur.

Journal La Mée Châteaubriant

Mais l'entreprise a fermé et il y a 7000 tonnes de vieux pneus à évacuer....



Ecrit le 30 mai 2007

Le maire de Rougé savait que l'entrepreneur n'était pas fiable

La SOFRED ! L'entreprise a été créée en 1999-2001 par un entrepreneur (mal) connu des castelbriantais puisqu'il a laissé une ardoise de 18600 F (2835 euros) à la ville de Châteaubriant.



Des pneus, des pne

Pourtant, malgré le dépôt de bilan de sa société Pétrodis, l'entrepreneur a lancé le projet d'une usine de traitement et valorisation des pneus usagés, sur le territoire de Rougé. Le maire de Rougé, qui ne venait quasiment jamais aux réunions de la CCC, Communauté de Communes du Castelbriantais, (parce qu'elle était dirigée par Martine Buron), aurait bien voulu garder cette usine pour lui, sans passer par la CCC. Mais alors .. pas de subvention !

Les élus de la CCC étaient fort réticents, au vu du passé de l'entrepreneur : M. le maire de Rougé a été personnellement informé de la situation par le chargé de mission de la CCC. En vain. **Un conseiller municipal de Rougé a même dû « demander pardon » pour avoir osé mettre en doute le sérieux de l'entrepreneur.**



&) Coved 2) Aliapur 3) Jacques Lemaître 4) JP Trioulaire Sous-Préfet 5) M. Dugravot Sous-Préfec

Finalement, le 17 décembre 1999 la CCC a accepté l'implantation du centre de traitement, à Rougé, sur un terrain de 21 181 m² avec une unité de broyage et une ligne d'affinage permettant de séparer les différents composants du pneu et de réaliser des poudres des différentes granulométries. Le bâtiment était prévu pour 2242 m², d'un coût de 4 800 000 francs HT, en plus de l'achat de machines pour 8 millions de francs. Il était prévu 20 emplois en 5 ans.

Cette opération a permis à l'entrepreneur de percevoir 600 000 Euros de subvention (près de 4 millions de francs).

Voilà de l'argent public gaspillé pour rien puisque l'entreprise a fermé en juin 2004 bien qu'elle ait reçu l'apport d'un actionnaire Tredi, à hauteur de 35 %, dès novembre 2001.

En janvier 2005 on avait espéré la reprise par un certain Jacques Chouraki. On n'en a plus entendu parler. Les créanciers de la Sofred ont été priés de déposer leurs créances, à partir du 8 octobre 2006.

[\[JPEG - 54.9 ko\]](#) **Camion-p**

Une histoire malheureusement assez classique !

7000 tonnes de pneus

Dans le cas de la SOFRED un danger particulier menace les voisins : un immense tas de pneus, à 50 mètres d'une maison et à proximité de Rougé. Risque d'incendie. Feu et fumées de goudron !

Le maire de Rougé s'est démené pour en obtenir l'élimination. Un temps on a cru que c'était de la responsabilité du Préfet mais un arrêt du Conseil d'Etat a renvoyé la responsabilité au maire ! Celui-ci, avec la DRIRE et la Sous-Préfecture, a dû rechercher les « apporteurs » c'est-à-dire toutes les entreprises, garages ou autres qui ont apporté des pneus. Ils ont été mis en demeure de payer leur évacuation. Mauvaise affaire pour eux : ils ont payé une première fois (pour apporter les pneus et pour les traiter) et ils vont devoir payer une deuxième fois pour les éliminer !

Ces apporteurs ont confié les travaux à la société ALIAPUR qui a sélectionné la COVED afin de procéder au nettoyage partiel du site : 2200 tonnes de pneus vont être ainsi éliminés : 1000 tonnes de pneus de véhicules légers seront broyés sur le site de Trigone (côtes d'Armor) et utilisés comme combustible de substitution dans une cimenterie. 1000 tonnes de pneus de poids lourds seront broyés et granulés sur le site de Rimal en Hollande et 200 tonnes de pneus impropres au broyage seront utilisés en « millefeuille » pour combler une carrière (une couche de pneus mis à plat, une couche de terre, etc).

Et il restera 4800 tonnes de pneus à évacuer (soit environ 500 000 pneus), des grands sacs de poudre de caoutchouc et un tas de broyat mélangé avec de la terre, impropre à l'utilisation. « Nous n'en avons pas le financement » dit la société Aliapur.

Le cas n'est pas rare en France puis-qu'une étude a montré qu'il y a 114 dépôts « orphelins », des « stocks à responsable défaillant » pour environ 250 000 tonnes.

Tant que l'usine ne sera pas vide et propre, elle ne pourra pas être reprise. C'est finalement une très mauvaise opération pour la commune ! Tout ça parce que le maire de Rougé voulait lancer une usine avant les élections municipales de 2001. Mais c'est pas lui qui en paie les frais !

Tapis à vache

Que fait-on des pneus ? Des tapis de sol pour les vaches du Canada, des pneus moulés pour les poubelles et les roues de karcher, des tapis multicolores, des terrains de foot (herbe synthétique sur granulats de caoutchouc), du remblai pour les bassins de rétention d'eaux pluviales, des murs anti-avalanches ou anti-chute de pierres, des sous-couches routières qui abaissent le niveau sonore du passage des véhicules et assurent un bon drainage limitant les risques d'aqua-planning. etc.

BP

Un peu d'histoire [2000](#), [Octobre 2003](#), [2004](#), le Conseil Général avait accordé une avance remboursable de [155 266 Euros](#) (non remboursée !), [janvier 2005](#)

[L'opération coûte 113 644 Euros aux contribuables](#)